

3. Doit-on parler d'un retour de la morale ?

L'école n'a jamais déserté la formation morale, car tout projet d'éducation a une dimension morale dans ses visées de construction de la personne et de la société. Mais la place de la morale relevait plutôt de l'implicite.

Parlons-en

- Ce retour explicite du concept d' « enseignement moral » vous semble-t-il une nécessité ?
- Quelles évolutions dans la société et dans l'école vous semblent légitimer cette attention de la loi d'orientation à l' « enseignement moral » ?
- Pouvez-vous repérer les défis posés aujourd'hui à la formation morale ?

Jalons et repères

Pour un enseignement laïque de la morale

Rapport remis à Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, avril 2013.

« Reste qu'à l'école, l'équilibre entre l'individuel et le collectif est plus fragile que précaire, plus complexe que par le passé. Le pôle collectif, l'autorité, les normes, les valeurs et les savoirs communs tendent à s'éroder. [...] De fait l'école est au quotidien le lieu d'un discours moral ordinaire sans lequel la tâche éducative ne se ferait pas. Mais l'école est aussi un lieu où ce discours a moins de prise que par le passé sur la réalité des élèves. Ainsi, de l'exhortation unanime au respect, qui semble au mieux rhétorique, au pire concurrentielle avec la conception de certains élèves, au point que l'on peut parler à l'école d'une « guerre des respects » opposant le respect moral au respect « mafieux » autorisé par le droit du plus fort. » (p. 10).

Sylviane Agacinski, Corps en miettes, Flammarion, 2009

« L'humanité n'est jamais acquise, elle est une tâche. Et l'homme n'est pas assuré de toujours agir humainement du seul fait qu'il appartienne à l'espèce humaine. » (p. 79).

Xavier Thévenot, Une éthique au risque de l'Évangile, Desclée de Brouwer / Cerf, 1993

« Normalement les repères moraux s'élaborent par sédimentation de l'expérience des hommes et des femmes qui nous ont précédés. Ceux-ci ont réfléchi sur leurs pratiques et nous ont tracé des voies, en précisant qu'habituellement il n'est pas bon de faire ceci ou cela ; par exemple qu'il n'est pas bon de mentir. Ainsi sont nés « les recueils de sagesse », ou les catalogues de normes morales. Or nous sommes à une époque où la référence au passé ne fournit plus guère de solutions pour nombre de problèmes existentiels, tant ceux-ci sont neufs. Nous sommes donc conduits à une grande créativité éthique. [...] » (p. 30).

Jean-François Mattei et Israël Nisand, Où va l'humanité ?, LLL, 2013

« Soyons matures et supportons de ne pas avoir toutes les réponses à l'instant. Affaire de laïcité républicaine également que d'être capables, collectivement, d'édicter des règles du vivre ensemble pour notre société pluriculturelle à venir, quand les repères du vivant seront de plus en plus modifiés et que les arguments d'autorité seront de plus en plus fragiles. Qu'est-ce qui est important et fondamental pour notre humanité ? À quoi tenons-nous absolument et pourquoi ? » (p.11).

Pour une relecture des pratiques

Regard sur l'environnement sociétal

École catholique et formation morale

« Malgré la rapidité des mutations de notre environnement, hommes et femmes restent habités par l'aspiration au bonheur et à une vie sociale harmonieuse. Cette quête s'exerce dans une société plurielle qui enrichit les expériences de rencontres et de partages, mais qui n'est pas dénuée de tentations communautaristes, génératrices d'exclusion et de stigmatisation. Par ailleurs, la poussée de l'individualisme qui génère une « fatigue d'être soi » rend plus problématique la recherche du bien commun. » (p. 2).

- Au sein de l'établissement, quelles sont les formes de pluralisme ? Cela est-il plutôt une occasion d'échanges aidant à construire un « langage éthique commun », ou cela conduit-il plutôt à des replis communautaires ?
- Face à la « poussée de l'individualisme », comment se situe l'école ? Met-elle en place des moyens de le combattre ou risque-t-elle de l'encourager par son système d'évaluation ? L'école favorise-t-elle la solidarité et l'entraide ou la compétition et la concurrence ?

Quel temps, quels lieux possibles d'explicitation ?

École catholique et formation morale

« L'école permet d'approcher le sens de la loi à travers les règles de la vie commune. [...] La mise en pratique est un moment essentiel de découverte : les normes et les valeurs s'apprennent dans le cours de l'action et pas seulement dans la réflexion. C'est précisément ce que permet l'école en tant que lieu de vie. Cela suppose néanmoins que l'on ménage des temps de relecture et d'appropriation des découvertes accumulées dans l'expérience. » (p. 8).

- Comment la « loi » est-elle formulée dans le règlement de l'établissement ?
- Tous les adultes de la communauté mettent-ils, sous les mêmes termes, les mêmes exigences ?
- Où et comment ce règlement est-il présenté aux élèves, aux familles... ?
- Quels sont les moyens d'appropriation envisagés ?
- Quels temps et quels lieux de « relecture et d'appropriation des découvertes accumulées dans l'expérience » : mise en récit et analyse d'une situation (voir fiche pédagogie du discernement) ; exploitation de l'heure de vie de classe...